

La lettre du directeur

« séjour Istremont 6/14 ans »

Madame, Monsieur,

Votre enfant va participer au séjour printemps à Istremont 6/14 ans du lundi 22 au vendredi 26 avril 2024.

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-dessous, le descriptif du séjour.

PRÉSENTATION DE L'ÉQUIPE

1 directeur, agent permanent de la collectivité

1 assistante sanitaire titulaire du B.A.F.A et du PSC1

- Pour le groupe des enfants âgés de 6 à 11 ans : 40 enfants

1 animateur vacataire titulaire du B.A.F.A

2 éducateurs sportifs employés de la collectivité

1 animatrice du service vie des écoles employée par la collectivité

1 animateur B.A.F.A. Citoyen

- Pour le groupe des adolescents âgés de 12 à 14 ans : 15 jeunes

1 animateur vacataire titulaire du B.A.F.A

1 animatrice vacataire titulaire du B.A.F.A.

-> 9 adultes pour 55 participants.

Le séjour est agréé par la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports, son organisation et sa gestion respectent les textes législatifs et réglementaires en vigueur.

DÉPART Lundi 22 avril 2024

Le départ se fait sur le Parking de la Maison pour Tous Chemin de Saint Pierre, C.E.C les Heures Claires.

Le rendez-vous est fixé à : **8h00**

Dès votre arrivée, un animateur récupérera votre valise. Il vous sera demandé de vous diriger vers le directeur afin d'émarger la feuille de présence pour le groupe 6/11 ans.

Pour le groupe des 12/14 ans, dirigez-vous vers l'animateur référent de ce groupe.

L'assistant sanitaire identifiable par son gilet jaune récupérera les dernières recommandations ainsi que les médicaments (si votre enfant a un traitement à prendre le midi).

Précautions et protocole sanitaire : Nous appliquerons le protocole en vigueur au moment du départ.

Prévoir une collation pour la pause de 10h (gâteau-fruit-eau).

Vous devez accompagner les enfants le jour du départ. L'enfant est sous votre responsabilité jusqu'à sa montée dans le bus.

Pour se rendre à Istremont il y a 210 kilomètres. Nous ferons une pause sur l'aire de Manosque.

Si tout se passe bien, nous devrions arriver à Istremont aux alentours de 12h00/12h30.

RETOUR Vendredi 26 avril 2024

Le retour s'effectue sur le parking du conservatoire de musique Michel Petrucciani, chemin de Saint Pierre C.E.C les Heures Claires. **Il est prévu à 18h30.**

Si, au retour du séjour, vous êtes dans l'impossibilité de venir récupérer votre enfant, vous devez impérativement prévenir le service séjours et classes transplantées dont voici les coordonnées :

Tél : 04 13 29 59 31

Portable d'astreinte : 06 89 66 84 43

Mail : sejours@istres.fr

Si vous mandatez une personne, cette dernière doit présenter sa pièce d'identité et vous devez avoir prévenu le service des séjours.

A l'arrivée du bus, il vous sera demandé de vous présenter en ligne à la porte du bus et de donner le nom de votre enfant à l'animateur responsable du convoyage.

Les valises seront déchargées par le chauffeur et quelques animateurs.

Si vous avez des questions à me poser, merci de le faire une fois que tous les enfants ont été restitués aux familles.

DESCRIPTIF DU LIEU ET DU SÉJOUR

Le centre Istremont se trouve dans la commune de Saint Pierre d'Argençon à 800 m d'altitude dans le département des Hautes Alpes à 45 minutes de Gap.

Le village le plus proche est Aspres sur Buech à 10 minutes environ.

Transports :

Le trajet aller/retour se fait avec la Régie Municipale des Transports de la ville d'Istres.

Pour le groupe des adolescents, les trajets vers les lieux d'activités se feront en minibus.

Organisation :

Pour le groupe des 6/11 ans :

Dans le centre, les enfants dormiront (sans aucune mixité) dans des dortoirs de 5 à 10 lits équipés de douches, les toilettes se trouvent à proximité.

Les animateurs dorment à proximité des dortoirs et veillent sans cesse au bon déroulement de la vie quotidienne.

Pour le groupe des 12/14 ans :

Les adolescents dormiront dans les dortoirs de 10 lits. L'encadrement sera logé dans des chambres se situant à proximité des dortoirs.

- Description d'une journée type :

Horaires	Actions	Descriptif des actions
7h00-8h15	Lever	Moment où l'enfant se réveille. L'animateur propose des animations calmes : jeux de société, coloriage, lecture.
7h00-8h15	Petit déjeuner	Les enfants déjà levés se rendent sur le lieu défini pour le petit déjeuner ou la salle de jeux comme bon leur semble. A 8h15, les enfants encore endormis sont alors réveillés par les animateurs, afin qu'ils aient le temps de prendre un petit déjeuner. L'équipe d'animation prend son petit déjeuner avec les enfants et comme ce repas est le plus important de la journée, l'équipe doit faire attention à ce que les enfants prennent bien ce dernier.
9h00 - 12h00	Activité du jour	Les enfants sont en activité. Ils doivent avoir un comportement d'écoute, ils en profitent pour apprendre, se dépenser et s'amuser.
12h00-13h00	Repas	Moment où les enfants se retrouvent ensemble pour partager le repas. L'équipe d'animation prend ce repas à table avec les enfants, veille à ce que les enfants goûtent à tout et n'hésite pas à échanger verbalement avec les enfants.
13h00-14h00	Temps Calme	C'est un moment où l'animateur laisse les enfants libres et propose des petites activités spontanées et calmes.
14H00-16h30	Activité du jour	Les enfants sont en activité. Ils doivent avoir un comportement d'écoute, ils en profitent pour apprendre, se dépenser et s'amuser.
16h30-17h00	Goûter et temps libre	Une petite collation est prévue en fin de journée. Sur le centre, le goûter est suivi d'un temps où les enfants restent sous la surveillance des animateurs mais jouent seuls, ces temps étant bien entendu encadrés. Si le goûter se fait en extérieur, il est généralement pris juste avant le retour vers le centre.
17h00-19h00	Temps des douches et « jeux apéros »	Temps d'animation mis en place par le directeur (juste danse, karaoké, blind-test, jeux musicaux, jeux culturels, cinéma...) Il est également mis en place un roulement pour les temps de douche. L'animateur veille à ce que chaque enfant prenne correctement sa douche et que son linge soit correctement rangé dans le sac de linge sale ou dans le placard.
19h00-20h00	Repas	Moment où les enfants se retrouvent ensemble pour partager le repas. L'équipe d'animation prend ce repas à table avec les enfants, veille à ce que les enfants goûtent à tout et n'hésite pas à échanger verbalement avec eux.
20h00-21h30	Veillée	Dernier temps d'animation proposé par l'équipe avant le coucher. La veillée pouvant être un temps d'animation mouvementé, il ne faut pas oublier d'effectuer un retour au calme avant que les enfants rejoignent leur chambre.
21h30-22h00	Coucher	Retour au calme pour le groupe. Les animateurs couchent les enfants. Moment où chacun doit s'endormir rapidement pour être en forme pour le lendemain. L'animateur veille à ce que chaque enfant soit correctement installé dans son lit et peut s'il le souhaite, raconter une histoire.

-> *Horaires modulables en fonction de l'état de fatigue des enfants, des activités programmées et des conditions météorologiques.*

Rappel des objectifs éducatifs de la ville

L'objectif principal du projet Éducatif, est de proposer au plus grand nombre d'enfants de la ville d'Istres de toutes catégories sociales confondues ayant un handicap ou non (dans la mesure de capacité d'accueil), des loisirs et

amusements.

La municipalité met en place une politique tarifaire permettant l'accès à toutes les familles.

Ces loisirs et amusements ont pour objectifs, leur épanouissement tout en garantissant leur santé, leur sécurité et leur bien-être.

Cette ouverture à toute la population contribue à véhiculer des valeurs éducatives fondamentales qui sont le respect d'autrui, le partage, l'équité et la non-violence.

Objectif général

Développer chez l'enfant l'autonomie.

Objectif spécifique

Être capable de faire seul.

Objectifs opérationnels

La mise en place de tâches simples de la vie quotidienne permettra aux avant d'évoluer dans leur autonomie.

Dans la chambre, l'enfant fera son lit, rangera ses affaires et choisira sa tenue en fonction de la météo.

A table, il se servira son petit déjeuner seul, servira ses camarades, le midi et le soir et participera au "débarassage".

Objectif général

Valoriser la vie en collectivité et favoriser la socialisation.

Objectifs spécifiques

Développer le respect, l'intégration et le partage.

Établir une relation de confiance.

Objectifs opérationnels

Établir des règles de vie et un mode de fonctionnement.

Favoriser le relationnel (jeux de connaissance, jeux collectifs, jeux festifs durant le temps des douches...).

Favoriser les échanges entre enfants ainsi qu'entre enfants et adultes.

COMMUNICATION

La communication se fera uniquement par courrier à l'adresse suivante :

**Centre d' Istremont
Groupe de la ville d'Istres
Nom et prénom de l'enfant
Chemin du Riou Gras
05140 Saint Pierre d'Argençon**

Il est important d'écrire au minimum une fois à votre enfant durant le séjour. Vous devez anticiper l'envoi du courrier. Vous pouvez aussi me remettre les lettres discrètement le jour du départ.

→ **Ne plus faire parvenir de courrier après le mercredi 25 avril 2024.**

Concernant les colis, nous demandons aux parents de ne pas mettre d'alimentaire ni de bonbons.

A notre arrivée sur le centre, un texto vous sera envoyé.

Des nouvelles seront laissées deux fois dans la semaine sur le site de la ville aux alentours de 19h00 (mardi 23 et jeudi 25 avril 2024) ainsi que quelques photos dans la mesure du possible.

Pour les photos, vous et votre enfant devez impérativement remplir l'autorisation parentale de droit à l'image. Si je n'ai pas cette autorisation signée par les deux parents et l'enfant, vous ne pourrez pas voir votre enfant en photo.

Vous ne pouvez pas récupérer les photos prises par le responsable du séjour, cependant celles-ci seront visibles un certain temps sur le site de la ville.

Pour vous connecter, veuillez entrer l'adresse suivante : <http://www.istres.fr/sejours> et veuillez vous munir de votre nom d'utilisateur et du mot de passe donnés le jour du départ.

Si vous n'avez pas d'accès à internet, un poste informatique est à votre disposition dans les bureaux de l'animation au C.E.C Les Heures Claires du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h00.

Pour les photos, je me permets de vous rappeler que la mission de l'équipe et de moi même est l'encadrement des enfants. Les photos mises en ligne sont "un plus" et je ferai mon possible pour prendre des photos de groupe afin de satisfaire l'ensemble des parents. Ne m'en veuillez pas trop si vous n'apercevez pas beaucoup votre enfant.

Les téléphones portables ne sont pas autorisés pour le groupe d'enfants âgés de 6/11 ans.

Le portable est toléré pour les jeunes de 12/14 ans mais son utilisation sera contrôlée. Les portables ne sont pas autorisés dans les chambres. Ils peuvent être utilisés pendant les temps libres. Ils sont sous la responsabilité du jeune.

ARGENT DE POCHE

L'argent de poche n'est pas nécessaire sur ce séjour. Si vous passez outre cet avis, sachez que l'argent de poche demeure sous la responsabilité de l'enfant.

DISCIPLINE

En cas de comportement violent ou irrespectueux, d'acte de vandalisme ou de détérioration de matériel, de refus répétés de participer aux activités, de grave manquement à la discipline, le directeur prendra toutes les mesures qui s'imposent et il en informera immédiatement les parents.

Si par son comportement l'enfant se met en danger, met en danger le groupe ou le bon fonctionnement du séjour, le directeur prendra la décision d'exclure l'enfant.

SANTÉ

Le dossier sanitaire est à remettre, **au plus tard 15 jours avant le départ.**

Ne pas oublier de préciser les allergies ou régimes alimentaires particuliers avec P.A.I (Protocole d'Accueil Individualisé) et les restrictions alimentaires par convictions personnelles.

Rappel le P.A.I est valable 1 an à la date de la signature. Le P.A.I. de l'école est valable.

Mettre obligatoirement une ordonnance si l'enfant suit un traitement avant et pendant le séjour ou si votre enfant est sujet à des douleurs chroniques (maux de tête, de ventre...).

Merci d'écrire le nom de l'enfant et la posologie sur les boîtes.

Les traitements doivent être donnés à l'assistante sanitaire le jour du départ.

Au retour, ils seront mis dans la valise de votre enfant.

Pour le mal des transports, si votre enfant prend un traitement homéopathique, je dois avoir l'ordonnance (réglementation D.D.J.S).

Si jamais votre enfant voit le médecin pendant le séjour, vous en serez immédiatement averti, la collectivité fera l'avance des frais médicaux.

Les photocopies de la feuille de soins et de l'ordonnance seront mises dans le dossier sanitaire.

Dès réception du courrier du service Accueils Éducation Loisirs et Sports (Guichet Unique de la Mairie) et après paiement, les feuilles originales vous seront délivrées.

NB : Si votre enfant porte des lunettes de vue et si vous en possédez, il est vivement conseillé de mettre une 2ème paire de secours au cas où...

LE TROUSSEAU

Il est donné à titre indicatif.

L'idéal est de préparer la valise avec votre enfant et de n'emporter que le nécessaire réuni dans un seul bagage.

Les familles doivent marquer les vêtements au nom de l'enfant.

Éviter les vêtements de marque.

Le linge ne sera pas lavé sauf si l'enfant a des petits problèmes durant la journée ou la nuit.

DIVERS

Le port de bijoux ou d'objets de valeur (boucles d'oreilles, montres, etc...) par les enfants est fortement déconseillé. Les consoles de jeux sont interdites.

La collectivité décline toute responsabilité en cas de perte, vol ou détérioration de ces objets.

Vous devez fournir à votre enfant une gourde ou bouteille d'eau marquée à son nom.

Pour tout autre renseignement, les responsables du service et moi-même restons disponibles au numéro suivant : 04 13 29 59 31.

Guilhem le directeur du séjour